



LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Pétition contre le Cube de Gregor Schneider

Le « Mouvement citoyen contre l'édification d'une forme géométrique sur la place du Port » représenté par Messieurs Martial Turel et André Kistler, tous deux domiciliés à Neuchâtel, a déposé mardi après-midi à la Chancellerie communale une pétition intitulée « Pas d'accord avec le Cube ». Le Conseil communal, à qui la pétition est adressée, en prendra connaissance lors d'une prochaine séance. Il se déterminera sur la suite à lui donner après avoir reçu les pétitionnaires.

La Chancellerie communale a réceptionné mardi 288 listes comportant 3082 signatures de citoyens et citoyennes dont un tiers environ sont domiciliés en ville de Neuchâtel et les deux autres tiers dans le reste du canton, selon les auteurs de la pétition.

La pétition s'intitule « Pas d'accord avec le Cube ». Elle est libellée ainsi : « Les citoyens et citoyennes soussignés imposables dans le canton et la ville de Neuchâtel font opposition à l'implantation du « Cube » à l'occasion du Millénaire de la ville de Neuchâtel.» Aucun argument supplémentaire n'est avancé par les pétitionnaires à l'appui de leur rejet de l'œuvre de l'artiste allemand Gregor Schneider.

Le Conseil communal à qui s'adressent les signataires de la pétition, discutera de la réponse à leur donner lors d'une prochaine séance et après avoir reçu les initiateurs de cette action. Pour l'heure, il rappelle que le Cube est une sculpture qui fait partie d'un projet plus vaste intitulé Abstract Protest émanant d'une association privée, le Centre d'Art contemporain de Neuchâtel (CAN). L'exécutif précise que la Ville de Neuchâtel n'a jamais envisagé de soutenir financièrement la construction de cette œuvre d'art.

Neuchâtel, le 24 août 2010

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires:

Françoise Jeanneret, directrice de la culture, tél 032 717 75 01
Patrice Neuenschwander, délégué culturel, tél. 032 717 79 05